

N° 002/MCF/CAB-01/DFAC/S-DEEAC

Abidjan, le 13.0 MARS 2023.....

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministre de la Culture et de la Francophonie communique,

Il est ouvert au titre de l'année scolaire 2023-2024, un (1) concours d'entrée au Centre Technique des Arts Appliqués (C.T.A.A.) de Bingerville.

Le concours se déroulera du **26 au 29 septembre 2023 au CTAA à Bingerville.**

Peuvent faire acte de candidature, les élèves des classes de troisième des Lycées et Collèges d'enseignement général, titulaires du BEPC, âgés de **21 ans** au plus tard le 31 décembre de l'année du concours.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- 1 copie de l'extrait de l'acte de naissance datant d'un an au plus ;
- 1 copie du certificat de nationalité ivoirienne ;
- 1 enveloppe timbrée format A5 portant l'adresse postale ou le contact du candidat ;
- 4 photos d'identité récentes du même tirage ;
- 1 photocopie légalisée du bulletin de notes du 3^{ème} trimestre de la classe de troisième (3^{ème}) ou de première (1^{ère}), de l'année scolaire en cours ;
- 1 photocopie légalisée du relevé de notes au BEPC ;
- 1 pochette disponible à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC) ;
- 1 reçu d'inscription de dix mille (10 000) Francs CFA ;
- 1 (une) visite médicale à effectuer à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC).

Les candidats non ivoiriens doivent avoir la caution de leur représentation diplomatique. Les candidats autistes, handicapés d'audition et autres doivent le signaler.

Les dossiers doivent être déposés au **Ministère de la Culture et de la Francophonie**, à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle, **Sous-Direction des Etablissements d'Enseignements Artistique et Culturel, Angré 09^{ème} tranche, star 11-batiment CNAC 2^{ème} étage, à partir du 27 Juin 2023.**

Le nombre de places disponibles au concours d'entrée au **CTAA**, session 2023 est de **60 places**.

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **20 septembre 2023** au plus tard.



Pour Le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet

Florent GALATY
Officier de l'Ordre du Mérite Culturel